



Question par rapport à un héritage

Par **eva91000**, le **03/09/2013** à **00:29**

Bonsoir je suis nouvelle.
J' ai une question ... Svp
brièvement je vous explique.
J'ai perdue ma grand mere
il y a quelques années!
Elle avait plusieurs enfants.
Dont un qui est incarcéré . Ce
dernier veut que son argent soit
sur mon compte pas sur le sien .
Il doit faire quoi pour cela?
Procuration ou donation?
Quelle différence il y à entre les 2?
Quel genre de lettre doit il faire?
Merci beaucoup d avance.
À bientôt. Eva

Par **eva91000**, le **03/09/2013** à **10:03**

Bonjour. Je précise qu' il à des papiers à signés et que je devrai également les signé comme
tous ses frères et soeurs. Es ce que pour cela il peux me faire procuration ? Et donc pour le
chèqe soit à mon
nom que doit il faire?
Merci à vous.
Cordialement Eva

Par **youris**, le **03/09/2013** à **10:16**

bjr,
il peut vous faire une procuration en indiquant que le chèqe soit établi à votre nom.
si la personne incarcérée désire que le chèqe soit sur votre compte et non le sien, c'est qu'il
doit y avoir une raison peut être organiser son insolvabilité à l'égard de ses créanciers donc
soyez méfiante quand même ne vous rendez pas complice d'une chose illégale.
cdt

Par **eva91000**, le **09/09/2013** à **23:00**

Bonsoir. merci de votre répondre.
Désolé problème de connexion.
Pas pu me connectée avant.
Oui je comprends donc son chèque ne
pourras pas être à mon nom ?
Merci à vous . Cordialement